



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-46160>

Département(s) de publication : **54**

Annonce n° **26-46160**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-39435

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Conseil départemental Meurthe et Moselle

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 22540001900785

**Ville** : NANCY

**Code postal** : 54000

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 54

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Aménagement du carrefour RD611- RD10a et écrêtement de la RD611 sur la commune de Francheville

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45233140

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Il s'agit d'un marché ordinaire conclu à compter de sa date de notification. La durée prévisionnelle pour l'exécution des prestations est de 5 mois (hors garantie de parfait achèvement de 12 mois), non comprise dans le délai d'exécution, une période de préparation de 1 mois. Les travaux sont répartis en 2 tranches : - Une tranche ferme d'une durée de 3 mois débutant par OS : écrêtement RD611 et prolongement de l'ouvrage hydraulique - Une tranche optionnelle d'une durée de 2 mois débutant par OS : carrefour RD611/RD10a Les prestations sont rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires indiqués au BPU. Conformément à l'article L 2112-2 du code de la commande publique, ce marché comporte une clause obligatoire d'insertion. Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 26/05/2026 à 16h00, lire 08/06 /2026 à 16h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/05/2026**